



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME**

PLAN D'ACTION QUINQUENNAL SUR L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET LA SENSIBILISATION

===== 2010-2015 =====

Bujumbura, Mars 2009

Document élaboré dans le cadre du
Projet d'Action Environnementale du Nil
de la Vision Partagée de l'Initiative du Bassin du Nil
(NTEAP/IBN)

Agence Nationale de mise en œuvre :

Institut National pour l'Environnement et
la Conservation de la Nature (INECN)
B.P. 2757 Bujumbura
Tél. 257.22234304
URL : <http://bi.chm-cbd.net>

Document consolidé par
NZIGIDAHERA Benoît
Consultant National



INSTITUT NATIONAL POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LA
CONSERVATION DE LA NATURE

Le document est posté sur : <http://bi.chm-cbd.net>

Ce plan d'action quinquennal est élaboré sur base de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de sensibilisation du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.



**PROJET D'ACTION
ENVIRONNEMENTALE
TRANSFRONTIERE DU NIL**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CBD	: Convention sur la Diversité Biologique
CCD	: Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CHM	: Clearing House Mechanism
CNB	: Cadre National de Biosécurité
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DGEF	: Direction Générale des Forêts et de l'Environnement
FAO	: Food and Agriculture Organization
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
IBN	: Initiative du Bassin du Nil
IEC	: Information Education et Communication
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
INCN	: Institut National pour la Conservation de la Nature
INECN	: Institut National pour l'Environnement et de Conservation de la Nature
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
MINAGRIE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MINEDUC	: Ministère de l'Education Nationale
MINEEATU	: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
MINICOMM	: Ministère de la Communication
MINININDUSTRIE	: Ministère de l'Industrie et du Commerce
MININTER	: Ministère de l'Intérieur
NTEAP	: Projet Action Environnementale Transfrontière du Nil
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
PANA	: Plan d'actions National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
RPA	: Radio Publique Africaine
RTNB	: Radio Télévision Nationale
SETEMU	: Service Techniques Municipaux
SNEB/PAE	: Stratégie Nationale de l'Environnement au Burundi et Plan d'Action environnementale
SNPA-DB	: Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique
UNICEF	: United Nations Children's Emergency Fund
MINIJEUNE	: Ministère de la jeunesse, du Sport et de la Culture
MINITRANS	: Ministère du Transport

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU BURUNDI	6
I.1. HISTORIQUE DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE	6
I.2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU BURUNDI.....	6
I.2.1. Cadre politique	6
I.2.2. Cadre légal	7
I.2.3. Cadre institutionnel et partenariat.....	7
I.3. INTERVENTIONS EN EDUCATION ENVIRONNEMENTALE	8
I.3.1. Interventions au niveau du Secteur public.....	8
I.3.2. Interventions au niveau du Secteur des médias	8
I.3.3. Interventions au niveau des organisations non-gouvernementales.....	8
I.3.4. Interventions au niveau des communautés religieuses	9
I.4. CONTRAINTES EN MATIERE D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE.....	9
II. PLAN D'ACTION QUINQUENNAL.....	10

INTRODUCTION

Le présent Plan d'Action quinquennal est un document qui vise à opérationnaliser la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation pour les cinq ans à venir (2010-2015). Il comprend des actions capables de faire une lancée importante pour un environnement salubre au Burundi. Ce plan d'action est articulé sur la vision nationale suivante *«Toutes les couches de la population éduquées, formées, sensibilisées et engagées à mener des actions concrètes pour une meilleure protection de l'environnement pour le bien-être des générations présentes et futures»*. Pour une mise en œuvre effective de la stratégie et son plan d'action en éducation environnementale, 3 axes stratégiques sont retenus :

- Renforcement des capacités des structures impliquées dans l'éducation environnementale;
- Mise en place des mécanismes de communication en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux;
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience et un engagement vers les actions concrètes de protection de l'environnement.

L'opérationnalisation effective de ce plan d'action nécessite préalablement la mise en place d'une structure de coordination et d'une loi en rapport avec l'éducation environnementale. Des mécanismes de financement des interventions définies sont indispensables.

I. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU BURUNDI

I.1. HISTORIQUE DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Au Burundi, l'éducation environnementale en tant qu'activité de formation de la population est une activité assez récente. Mais la prise de conscience pour la protection de l'environnement date de l'époque coloniale. Après la colonisation, on déplore le fait que des mesures de protection initiées à l'époque coloniale n'étaient suivies d'aucune action d'éducation et de sensibilisation systématique. Dans les années 70, le trafic effréné de toute une gamme d'espèces animales et végétales et la disparition de plusieurs espèces qui ont suivi ont suscité l'attention de plusieurs scientifiques qui ont suggéré des mesures de protection de certains sites vulnérables au Burundi. Mais jusque-là, l'environnement n'était pas encore perçu dans sa globalité comme une préoccupation nationale.

C'est en 1989, que le Burundi s'est engagé une fois pour toute vers la voie de l'Education environnementale par la création du Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Environnement. En même temps, l'INCN qui ne s'occupait que de la conservation de la nature est devenu l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) muni de deux départements, l'un chargé de la gestion des aires protégées et l'autre chargé de l'Environnement, de la Recherche et de l'Education Environnementales. C'est à cette même année que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage s'est doté d'une Direction Générale de la Vulgarisation Agricole.

A cette époque le besoin d'élaboration d'un document de politique pour guider les interventions environnementales s'est fait sentir. Le Burundi a ainsi élaboré en 1992, la Stratégie Nationale pour l'Environnement au Burundi (SNEB) et son Plan d'Action Environnementale (PAE). En 1995, l'INECN a élaboré le document de Concept d'Education Environnementale au Burundi qui est resté jusqu'à présent le seul guide pour toutes les interventions en rapport avec l'éducation environnementale. Depuis lors plusieurs documents de politique ont été élaborés dans les de la biodiversité, des changements climatiques et de gestion des terres.

I.2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU BURUNDI

I.2.1. Cadre politique

L'importance que le Burundi accorde à l'éducation environnementale transparaît à travers les différents documents de politique constituant le pilier pour la gestion de l'environnement. Nous citerons le Cadre Stratégique de Relance de la Croissance Economique et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui trace la stratégie environnementale du gouvernement permettant de consolider le nécessaire lien entre la sauvegarde de l'environnement et le développement. La Politique Sectorielle du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme parle du mandat de ce ministère d'éduquer, former et informer toutes les couches de la population sur les réalités environnementales du moment. La Stratégie Nationale de l'Environnement (SNEB) préconise l'éducation, la formation et la communication pour promouvoir l'information et la conscience environnementale des populations.

D'autres documents de politiques comportent des orientations et des options visant la formation, l'éducation et la sensibilisation de la population. Ces documents sont notamment la Politique forestière, la Politique Nationale de Gestion des Ressources en Eau, la Politique Nationale de Diffusion des Energies Renouvelables, la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique (SNPA-DB), la Stratégie Nationale et Plan d'Action en Renforcement des Capacités en matière de Diversité Biologique, la Stratégie de mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), le Programme d'Action National de Lutte contre la Dégradation des Terres et le Cadre National de Biosécurité (CNB).

I.2.2. Cadre légal

Dans le souci d'être à la hauteur des défis environnementaux, la République du Burundi s'est dotée des outils juridiques de gestion des ressources naturelles et de l'environnement dont les plus importants sont le Code Foncier (1986), le Code Forestier, (1985) et le Code de l'Environnement. Actuellement, le pays est en train de travailler sur certaines réformes comme l'actualisation et la mise en application de la loi foncière et de la loi sur la création et la gestion des aires protégées en visant la participation active des communautés de base.

Etant convaincu que la question de l'environnement est une préoccupation mondiale, le Burundi s'est associé aux autres nations de la planète Terre en signant et en ratifiant divers traités régionaux et internationaux en rapport avec l'Environnement. Nous citerons à titre d'exemple, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Convention de Lutte contre la Désertification (CCD). Cette ratification de diverses conventions et initiatives aussi bien régionales qu'internationales contraint le Burundi à s'acquitter de ses obligations en mettant en œuvre toutes les dispositions en rapport avec l'environnement notamment celles liées à l'éducation environnementale.

I.2.3. Cadre institutionnel et partenariat

Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme a dans ses attributions la mission d'élaborer et vulgariser un programme national d'éducation environnementale. Ce mandat est exécuté au sein de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) à travers le Département de la Recherche, de l'Environnement et de l'Education Environnementales. Cette institution collabore avec trois autres directions générales du même ministère.

L'éducation environnementale exige l'intervention de plusieurs partenaires se situant au niveau des départements ministériels, du secteur public, des médias et des ONGs. Au niveau des institutions publiques, les ministères clés impliqués sont le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Energie et des Mines, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Sécurité Publique, le Ministère des Finances, le Ministère des Transports, Postes et Télécommunications, le Ministère de la Santé Publique.

En plus des Ministères et Institutions Publiques, plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONGs) nationales participent dans la mise en œuvre des politiques nationales de protection et de gestion des ressources naturelles.

Dans la gestion de l'environnement, le Burundi est appuyé par des organisations internationales notamment le PNUD, la FAO, le PNUE et le FIDA dont les interventions contiennent au moins un élément qui reflète une sensibilisation aux problèmes environnementaux. D'autres agences comme l'OMS et la FNUAP et l'UNICEF intègrent dans leurs projets des aspects de sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement et aux problèmes environnementaux corollaires à une augmentation rapide de la population. Ce sont ces interventions qui bénéficient souvent du soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et la Banque Mondiale.

Dans le cadre bilatéral, la Belgique, à travers l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles, appuie le Burundi en matière d'échange d'information sur la biodiversité.

Le Burundi fait actuellement partie de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN). Cette dernière a déjà développé plusieurs activités d'encadrement pour la protection de l'environnement et le renforcement de l'enseignement formel.

I.3. INTERVENTIONS EN EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

I.3.1. Interventions au niveau du Secteur public

Le MINEEATU est le Ministère est plus impliqué en matière d'éducation environnementale. Divers types d'activités faites sont les suivantes:

- La production des documents de guide pour l'éducation environnementale ;
- La production des documents de sensibilisation notamment des revues et des bulletins;
- La production des plans communautaires de conservation des aires protégées ;
- L'organisation des émissions radiodiffusées et télévisées et des ateliers d'informations ;
- L'organisation des concours sur l'Environnement ;
- La création et l'encadrement des Clubs Environnement dans les écoles secondaires ;
- La mise en place des mécanismes d'échange d'information en matière de Biodiversité (CHM).

Au niveau du Ministère de la Communication, la Radio Télévision Nationale (RTNB) fait passer des messages de sensibilisation élaborés par des services techniques de divers Ministères pour le grand public. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique est actuellement doté des modules d'éducation environnementale qui aident à orienter des leçons et des cours existants en rapport avec l'environnement. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, à travers son service multimédia, prépare et diffuse toujours des thèmes prioritaires de sensibilisation et de vulgarisation en destination des agriculteurs et des éleveurs. Le Ministère de la Santé Publique s'est doté d'un Service National de Promotion de la Santé. Une série de maladies liées à l'environnement sont combattues par une gamme de programmes d'information, Education et Communication (IEC) en matière de santé qui sont développés au sein des structures administratives.

I.3.2. Interventions au niveau du Secteur des médias

Dans un pays où plus de 80% de la population est analphabète, les médias sont très importants dans la transmission des messages. Ainsi, trois types d'outils importants sont utilisés à savoir la presse audio-visuelle avec les radios telles Radio Bonesha FM, Isanganiro, Radio Publique Africaine (RPA), Radio Scolaire Nderagakura et Radio Culture qui diffusent des émissions environnementales. La presse écrite est relativement peu présente dans le domaine de sensibilisation du public. Un seul journal privé a été créé pour la sensibilisation à la préservation de l'environnement. Les médias traditionnelles concernent essentiellement les théâtres et les chants organisés au cours des événements environnementaux importants notamment les journées nationales et mondiales dédiées à l'environnement.

I.3.3. Interventions au niveau des organisations non-gouvernementales

Depuis une décennie, le Burundi connaît une multiplication d'Associations nationales qui s'occupent de l'éducation et de la sensibilisation du public à la protection de l'environnement. Ce sont ces structures qui acheminent constamment des informations au public.

Plusieurs organisations internationales développent des programmes et des projets qui ont trait à la sensibilisation et l'éducation pour la gestion des ressources naturelles.

I.3.4. Interventions au niveau des communautés religieuses

Plusieurs communautés religieuses renferment des groupements des jeunes autour d'une idéologie religieuse (Scouts, Xaveri, etc.). Ces jeunes sont très actifs dans les activités d'assainissement de l'environnement mais également dans la promotion de l'habitat décent.

I.4. CONTRAINTES EN MATIERE D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

1. Faible capacité des structures chargées de l'éducation environnementale

- Manque de plans et programmes spécifiques d'éducation environnementale et de sensibilisation ;
- Insuffisance d'outils appropriés en éducation et sensibilisation (radios communautaires, Dépliants, bulletins, etc.) ;
- Non maîtrise des méthodes non participatives d'identification de thèmes environnementaux et des groupes cibles;
- Méconnaissances de meilleures pratiques et alternatives à vulgariser ;
- Insuffisance des centres d'échange d'information et des mécanismes de diffusion de l'information ;
- Manque d'un cahier de charge des administratifs locaux en matière d'éducation environnementale.

2. Manque d'un cadre formelle de coordination des interventions en matière d'éducation environnementale

- Faiblesse de coordination de différents acteurs en matière d'éducation environnementale ;
- Absence d'un cadre formel et opérationnel de discussion sur l'éducation environnementale ;
- Manque de l'harmonisation des messages diffusées aux communautés par divers intervenants en éducation environnementale.

3. Manque de mécanismes de communication en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux

- Manque d'un mécanisme d'évaluation des interventions d'éducation environnementale ;
- Manque des mécanismes de collecte, de diffusion et d'échange d'informations et d'évaluation en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux ;
- Manque d'un cadre linguistique favorable pour l'éducation environnementale ;
- Manque de radios communautaires environnementales.

4. Faibles capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience et un engagement vers les actions concrètes de protection de l'environnement.

- Faible implication des hautes autorités politiques en matière d'éducation environnementale ;
- Manque de vulgarisation des lois et politiques en matière de l'environnement ;
- Manque d'harmonisation des messages à vulgariser ;
- Manque des capacités des autorités, des ONGs, des communautés locales, des femmes, des jeunes, des Batwa, etc. pour appréhender toutes les questions de l'environnement ;
- Manque d'un cadre favorable de sensibilisation des décideurs ;
- Manque de marketing environnemental ;
- Manque de politique sectorielle favorable pour l'éducation environnementale.

II. PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

Le Présent plans d'action est bâti autour de trois axes stratégiques suivants :

- Renforcement des capacités des structures impliquées dans l'éducation environnementale;
- Mise en place des mécanismes de communication en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux;
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience et un engagement vers les actions concrètes de protection de l'environnement.

Axe stratégique 1 : Renforcement des capacités des structures impliquées dans l'éducation environnementale

Cet axe stratégique comprend les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcement des capacités en matière de conception et d'utilisation des programmes, des outils de dissémination des savoirs et d'identification des meilleures pratiques en éducation environnementale
- Amélioration des connaissances et des attitudes des planificateurs, des éducateurs, encadreurs, vulgarisateurs et professionnel de l'information en matière d'environnement ;
- Instauration d'une coordination horizontale des interventions à tous les niveaux en éducation environnementale.

Axe stratégique 2 : Mise en place des mécanismes de communication en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux

Cet axe stratégique comprend les objectifs spécifiques suivants :

- Mise en place des mécanismes de collecte et de diffusion des informations en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux
- Mise en place des outils et des centres de diffusion d'informations en matière d'éducation environnementale adaptés à tous les niveaux

Résultat 1 : Des outils pertinents de diffusion de l'information pour tous les intervenant sont mis en place

Axe stratégique 3: Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience et un engagement vers les actions concrètes de protection de l'environnement

Cet axe stratégique comprend les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcement des capacités du système formel en matière d'éducation environnementale ;
- Renforcement des capacités des agriculteurs et des éleveurs pour qu'ils adoptent des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de l'environnement ;
- Renforcement des capacités des populations riveraines des milieux naturels en vue d'adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de la biodiversité ;
- Renforcement des capacités des populations des agglomérations permanentes et momentanées en vue de l' adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la protection de l'environnement ;
- Renforcement des capacités des groupes spéciaux en vue de l'adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de l'environnement.

1. Renforcement des capacités des structures impliquées dans l'éducation environnementale

Objectif spécifique 1: Renforcement des capacités en matière de conception et d'utilisation des programmes, des outils de dissémination des savoirs et d'identification des meilleures pratiques en éducation environnementale

Résultat 1: Des cadres et agents des institutions chargés de l'éducation environnementale et de la sensibilisation formés sur les méthodes de conception et d'utilisation des outils, de collecte et diffusion des messages

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Evaluer les besoins en formation en matière de conception et d'utilisation des outils, de collecte et de diffusion des messages	Document de besoins en renforcement des capacités	INECN	5000	2010
Organiser des séances et des stages de formation en matière de conception et d'utilisation des outils pour les concepteurs, éducateurs et encadreurs en éducation environnementale	Nombre de concepteurs, éducateurs et encadreurs formés	INECN	25000	2010
Former les concepteurs, éducateurs et encadreurs sur les méthodes de collecte et diffusion des messages en matière d'éducation environnementale	Nombre de concepteurs, éducateurs et encadreurs formés	INECN	25000	2010

Résultat 2: Des programmes, plans, guides et codes de conduite, etc. en matière d'éducation environnementale élaborés et diffusés

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Elaborer et diffuser des programmes et des plans d'éducation environnemental suivant les problèmes environnementaux et les groupes cibles et mettre en place un système pour leur évaluation	Nombre de programmes et de plans diffusés	INECN	45000	2011
Elaborer des guides d'environnement suivant les problèmes environnementaux et les groupes cibles (guide pour sensibiliser les exploitants artisanaux des mines, guide pour les changements climatiques, un guide pour les aires protégées, etc.)	Nombre de guides élaborés	INECN	60000	2011
Préparer des programmes spéciaux d'éducation et de sensibilisation sur les questions environnementales pour les femmes, les jeunes et les décideurs	Nombre de programmes spéciaux diffusés	INECN	30000	2011
Elaborer et diffuser à grande échelle un code de conduite pour chaque groupe cible identifié par problème environnemental	Nombre de codes de conduite diffusés	INECN	20000	2010-2012

Résultat 3: Des méthodes appropriées pour l'identification des meilleures pratiques et alternatives et des groupes cibles suivant les problèmes environnementaux établies

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Documenter, mettre sous en format exploitable (guides, lignes directrices, codes de conduite, manuels, etc.) et vulgariser toutes les informations en rapport avec les meilleures pratiques et des alternatives suivant les problèmes environnementaux	Nombre de document de meilleures pratiques et des alternatives diffusés	INECN	20000	2011
Faire des diagnostics participatifs pour identifier tous les groupes cibles par problème environnemental et leur préoccupation par rapport à l'environnement	Rapports des diagnostics participatifs diffusés	INECN	25000	2011

Objectif spécifique 2: Amélioration des connaissances et des attitudes des planificateurs, des éducateurs, encadreurs, vulgarisateurs et professionnel de l'information en matière d'environnement

Résultat 1: Les connaissances des planificateurs, des éducateurs, encadreurs et vulgarisateurs sur les questions environnementales améliorées

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsables	Coût (US \$)	Echéancier
Former les cadres et agents du MINEEATU et du MINAGRIIE sur les techniques de récoltes et de stockage des eaux pluviales et d'irrigation collinaire	Nombre de cadres et agents formés	MINEEATU, MINAGRIE	20000	2011
Former les vulgarisateurs environnementaux communaux sur les effets néfastes des changements climatiques et les méthodes d'adaptation	Nombre de cadres et agents formés	MINEEATU	20000	2011
Etablir et appliquer un programme de formation des professionnels de l'information sur les questions pertinentes de l'environnement	Un document de programme élaboré et exécutés	INECN	15000	2011

Résultat 2: Des connaissances et des attitudes de la police de l'environnement en matière d'éducation environnementale perfectionnées

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsables	Coût (US \$)	Echéancier
Etablir et appliquer un programme de formation de la police de l'environnement sur les questions pertinentes de l'environnement	Un document de programme élaboré	INECN	15000	2010
Former la Police de l'environnement sur les méthodes efficaces de sauvetage par rapport aux catastrophes liés aux changements climatiques	Nombre de corps de la police de l'environnement formés	INECN	10000	2011
Former la Police de l'environnement sur le fonctionnement de la Convention sur le Commerce des espèces de faune et de Flore menacées d'extinction (CITES)	Nombre de corps de la police de l'environnement formés	INECN	5000	2011

Résultat 3: Les connaissances et les attitudes des éducateurs du secteur formel renforcées en matière d'éducation environnementale

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsables	Coût (US \$)	Echéancier
Organiser des séminaires et des stages pour les enseignants du primaire afin de leur apprendre la nouvelle approche dans la méthodologie de l'éducation environnementale	Nombre d'enseignants du primaire formés	MINEDUC	20000	2010
Organiser des stages de recyclage et d'information pour les enseignants titulaires des branches en matière d'éducation environnementale en enseignement secondaires	Nombre d'enseignants du secondaire formés	MINEDUC	10000	2010
Créer une commission universitaire chargée d'analyser le contenu du cadre de cours d'éducation environnementale élaboré dans le cadre de l'Initiative du bassin du Nil et relever les aspects techniques pour son intégration dans l'enseignement supérieur	Le cadre de cours d'éducation environnementale intégré dans l'enseignement supérieur	MINEDUC	10000	2010
Organiser des formations spécifiques à la compréhension et l'enseignement des programmes d'éducation environnementale pour les professeurs titulaires des cours qui se prêtent mieux à l'intégration des problèmes	Nombre d'enseignants formés	MINEDUC	10000	2010

Objectif spécifique 3: Instauration d'une coordination horizontale des interventions à tous les niveaux en éducation environnementale

Résultat 1: Une structure de coordination horizontale en matière d'éducation environnementale est mise en place

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Créer et équiper un service de coordination muni d'un secrétariat permanent en matière d'éducation environnementale	Un service de coordination fonctionnel	MINEEATU	25000	2010
Intégrer des interventions en rapport avec l'environnement dans les plans de développement des communes	Des Plans communaux comportant les actions environnementales	MINEEATU	25000	2012
Créer un cadre de collaboration entre l'IGEBU et le MINAGRICE pour intégrer les prévisions saisonnières climatiques dans les paquets technologiques d'encadrement du monde agricole rural	Nombre d'information diffusés sur les prévisions saisonnières climatiques	IGEBU	25000	2011

2. Mise en place des mécanismes de communication en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux

Objectif spécifique 1: *Mise en place des mécanismes de collecte et de diffusion des informations en matière d'éducation environnementale à tous les niveaux*

Résultat 2: *Des canaux de collecte et de diffusion de l'information adaptés à tous les acteurs en matière d'éducation environnementale sont créés*

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Négocier très sérieusement des tranches horaires, aux heures de grande écoute aux différentes radios du pays, pour diffuser des émissions « environnement » sur une couverture nationale	Nombre émissions sur l'environnement aux heures de grande écoute	INECN	2000	2010
Traduire dans les langues parlées au Burundi (Kirundi, français, anglais, swahili) les documents pertinents pour qu'ils soient accessibles aux populations burundaises	Nombre de documents environnementaux diffusés dans les langues parlées au Burundi	INECN	30000	2011
Créer et équiper un service météo-média pour diffuser l'information au grand public	Informations constamment diffusées par le service météo-média	IGEBU	10000	2011

Objectif spécifique 2: *Mise en place des outils et des centres de diffusion d'informations en matière d'éducation environnementale adaptés à tous les niveaux*

Résultat 1 : *Des outils pertinents de diffusion de l'information pour tous les intervenant sont mis en place*

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Produire, multiplier et diffuser des outils pédagogiques spécifiques aux différents groupes cibles en matière d'éducation environnementale (Dépliants, livrets, fiches techniques, documentaires, boîtes à images, etc.)	Nombre et types d'outils pédagogiques en usage	MINEEATU	20000	2010
Produire, multiplier et diffuser des périodiques spécialisés dans différents domaines pertinents de l'environnement notamment Biodiversité, Energie, Système Agri-Sylvo-Pastoral, Eau et la terre, etc. (revues et bulletins)	Nombre et types de périodiques lus	MINEEATU	20000	2012
Créer une revue animée par des encadreurs et éducateurs de plusieurs secteurs pour diffuser des messages, des meilleures pratiques, etc. en rapport avec l'éducation environnementale	Nombre de numéros de la revue en lecture	MINEEATU	20000	2012
Créer et renforcer une cellule mobile d'éducation environnementale	Nombre de documents environnementaux livrés pour enrichir les bibliothèques	MINEEATU		

3. Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience et un engagement vers les actions concrètes de protection de l'environnement

Objectif spécifique 1: *Renforcement des capacités du système formel en matière d'éducation environnementale*

Résultat 1: L'éducation environnementale à l'enseignement secondaire et supérieur renforcée

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Créer des clubs environnement dans toutes les écoles primaires, secondaires et établissements supérieurs	Nombre de club environnement fonctionnels	MINEDUC	10000	2010-2015
Organiser des concours divers axés sur les questions environnementales : dessins, chansons, tournoi d'éloquence, meilleures jardins, potagers, aquariums, terrariums, etc. dans les écoles primaires et secondaires	Nombre de concours par an	MINEDUC	25000	2010-2015
Revivre et continuer la diffusion de la revue trimestrielle «Kanyamanza» aux écoles secondaires et concevoir à l'intérieur de chaque école une structure de répercussion de l'information et le feed-back avec l'INECN	La revue trimestrielle «Kanyamanza» fonctionnelle	MINEDUC	10000	2010-2015
Préparer à l'intention des étudiants de l'enseignement supérieur des conférences-débats sur les thèmes relatifs aux problèmes d'environnement	Cadre de cours en utilisation	MINEDUC	10000	2010-2015

Objectif spécifique 2: *Renforcement des capacités des agriculteurs et des éleveurs pour qu'ils adoptent des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de l'environnement*

Résultat 1 : Des agriculteurs et des éleveurs engagés pour une utilisation rationnelle de la ressource « terre »

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Informar les agriculteurs sur les problèmes d'application impropre des engrais et des pesticides en milieu rural	Abandon à 100% de l'application des engrais et des pesticides	MINAGRIE	5000	2010
Former et encourager les agriculteurs sur les méthodes de lutte contre l'érosion et de conservation des eaux et des sols	Taux de diminution de l'érosion	MINAGRIE	85000	2010-2015
Former les populations sur les méthodes d'intégration agro-sylvo-zootechmique	% de la population ayant adopté la méthode	MINAGRIE	85000	2010-2015

Objectif spécifique 3 : Renforcement des capacités des populations riveraines des milieux naturels en vue d'adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de la biodiversité

Résultat 1: Des populations riveraines des aires protégées, des boisements et autres milieux vulnérables notamment les zones humides (lacs, rivières, marais et étangs) engagés pour la sauvegarde de la biodiversité

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Former les communautés locales et les associations nationales sur la gestion des aires protégées	% de population riveraine formée	INECN	85000	2010-2013
Organiser des journées de réflexion sur la gestion et la protection des boisements à l'intention de l'administration et les collectivités locales	Nombre de journées de réflexion organisées	DGEF	35000	2010-2013
Susciter et encourager le secteur privé à adopter la conservation ex-situ par la création les jardins botaniques, les zoos, les arboretums et les sites historiques	Nombre de jardins botaniques, les zoos, etc. créés	INECN	5000	2010
Organiser des journées de formation des utilisateurs sur les techniques d'utilisation rationnelle du bois	Nombre de formations organisées	DGEF	20000	2011
Elaborer des plans communautaires de conservation des aires protégées et des boisements domaniaux et communaux	Des plans de gestion des aires protégées et es boisements opérationnels	INECN, DGEF	200000	2011-2015
Elaborer, ensemble avec les bénéficiaires, des plans d'utilisation durable des ressources naturelles des aires protégées	Des plans d'utilisation durable des ressources naturelles opérationnels	INECN	20000	2010-2015
Signer des mémorandums d'accord entre l'INECN ou la DGEF et les communautés pour améliorer leur cadre de participation dans des activités spécifiques de gestion des aires protégées ou de gestion des boisements domaniaux	Nombre de mémorandums d'accord signé	INECN, DGEF	20000	2010-2015
Mettre un place un système organisationnel de participation des communautés dans la surveillance des aires protégées et des boisements domaniaux et communaux	Système organisationnel pour la surveillance des aires protégées fonctionnel	INECN	30000	2010-2015

Objectif spécifique 4 : Renforcement des capacités des populations des agglomérations permanentes et momentanées en vue de l'adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la protection de l'environnement

Résultat 1: Des populations des agglomérations permanentes et momentanées engagés pour l'hygiène et l'assainissement du milieu

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Mettre en place une politique de promotion de la propreté des sites d'agglomérations permanentes et momentanées, des populations, de l'habitat, des lieux de travail et des routes	Un document de politique de promotion de la propreté adopté par le gouvernement	SETEMU, INECN	25000	2010
Recruter, former, équiper et mettre à l'œuvre un corps de nettoyeurs des sites d'agglomérations permanentes et momentanées et instaurer un système de nettoyage nocturne des villes	Nombre de nettoyeurs formés en emploi	SETEMU, INECN	50000	2010
Prévoir des taxes environnementales sur les produits de vente, les bus et les véhicules de transport, les industries pour l'assainissement des sites d'agglomérations permanentes et momentanées	Budget constamment disponibles pour l'assainissement des villes et centres urbains	SETEMU, INECN	5000	2011
Mettre en place un corps de surveillance de l'environnement sur les lieux publics	Nombre de gens engagés et opérationnels	MINEEATU	5000	2010
Elaborer et diffuser des guides de l'environnemental pour le corps de surveillance de l'environnement dans les agglomérations permanentes et momentanées	Des incinérateurs disponibles dans tous les hôpitaux et centres de santé	MINEEATU, SETEMU	5000	2010
Elaborer des codes de conduite pour guider les populations des agglomérations permanentes et momentanées à avoir un comportement responsable face à l'environnement	Un manuel pour l'assainissement des villes et centres urbains diffusé	SETEMU, INECN	50000	2010-2012
Mettre en place un système de responsabilisation des marchands pour la gestion des déchets issus des produits de vente	Une poubelle gérée par chaque marchand disponible	MINICOMM	5000	2010-2015
Disponibiliser des instruments utiles pour assainir constamment et à tout moment les milieux (ex : Poubelles dans les villes, les centres urbains, des hôpitaux et centres de santé, les marchés, les centres religieux)	Des poubelles et systèmes de nettoyage disponibles sur les zones très fréquentées	SETEMU, INECN	100000	2010-2013
Imposer et surveiller la construction des latrines convenables dans les sites d'agglomérations permanentes et momentanées	Un modèle de latrines adopté par toute la population	SETEMU, INECN	20000	2010-2015
Faire des émissions radio-diffusées et télévisées sur l'environnement des villes, centres urbains, des hôpitaux et centres de santé, les marchés et des centres religieux	Nombre d'émissions par an	SETEMU, INECN	5000	2010-2015

Résultat 2: Des populations oeuvrant dans les industries et unités artisanales engagées pour la sauvegarde de l'environnement

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Recenser les industries et des unités artisanales existantes, les matières premières utilisées et les résidus des produits de fabrication	Un recueil des matières premières utilisées et les résidus des produits de fabrication disponible	MININDUSTRIE	10000	2012
Organiser des séminaires d'information et de formation sur les impacts des polluants industriels et artisanaux	Nombre de séminaires organisés	MININDUSTRIE	10000	2012
Imposer des taxes environnementales aux industries et unités artisanales pour l'assainissement de l'environnement	Taxes environnementales disponible pour l'assainissement de l'Environnement	MININDUSTRIE	2000	2010

Objectif spécifique 5 : Renforcement des capacités des groupes spéciaux en vue de l'adoption des comportements responsables et un engagement accru pour la sauvegarde de l'environnement

Résultat 1: Des dirigeants et des décideurs sensibilisés sur l'importance de l'environnement en général et de l'éducation environnementale en particulier

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Organiser des fora de sensibilisation et de mobilisation des décideurs politiques sur les questions de l'environnement (Parlementaires, Sénateurs, Ministres, Administration territoriale)	Nombre de fora organisés	MINEEATU	10000	2011
Organiser des états généraux en matière de l'environnement	Document de politique en matière de l'environnement	MINEEATU	25000	2011
Insérer dans la loi environnementale des dispositions en rapport avec le transport adéquat des hommes et des animaux, l'introduction des espèces étrangères, l'utilisation réglementée des sachets en plastiques, arrêt de la circulation du bétail dans les routes, la propriété et l'assainissement des milieux, etc.	Une loi régissant le transport d'hommes et des biens en vigueur	MINEEATU	10000	2010

Résultats 2: *Le public en général est engagé pour la sauvegarde de l'environnement*

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Mettre en place une politique de villagisation nationale	Document de politique nationale de villagisation adopté par le gouvernement	MININTER	150000	2012
Mettre en place une politique nationale de démographie	Document de politique nationale de démographie adopté par le gouvernement	MININTER	100000	2012
Elaborer des plans et programmes d'encadrement de la jeunesse déscolarisée et non-scolarisée autour des activités génératrices de revenus	Un document de programme d'encadrement de la jeunesse adopté par le gouvernement	MINIJEUNE	30000	2011-2014
Elaborer un guide de sensibilisation et un code de conduite pour l'adaptation des groupes cibles aux effets néfastes des changements climatiques et autres catastrophes naturels	Un guide pour la sensibilisation et un code de conduite diffusés	MINEEATU	30000	2011-2014
Instaurer un système de travaux individuels obligatoires pour assainir l'environnement des milieux humains ou proches des propriétés privées (routes, canaux)	% des milieux humains ou proches des propriétés privées assainis	MINEEATU	10000	2011
Proclamer la « Journée nationale de propreté »	Journée nationale de propreté adoptée par le gouvernement	MINEEATU	5000	2010

Résultat 3: *Des conditions environnementales convenables créées dans le système de transport des personnes et des biens*

Actions à mener	Indicateurs de performance	Responsable	Coût (US \$)	Echéancier
Instaurer des systèmes de transport d'animaux et d'hommes dans les meilleures conditions	Aucune vache enregistrée dans la route	MINAGRIE, MINITRANS	20000	2010
Juguler à jamais l'accrochage des transporteurs des vélos aux gros camions	Aucun bicycliste n'est accroché sur les camions	MINITRANS	2000	2010
Instaurer un système de contrôle des plantes étrangères à introduire à travers des aéroports, ports et postes douaniers, etc.	Un corps de contrôle de plantes envahissantes fonctionnels	MINEEATU	20000	2010
Elaborer et diffuser des guides et de codes de conduite pour le transport adéquat des hommes et des animaux, l'introduction des animaux et plantes étrangères, la non utilisation des sachets en plastiques, arrêt de la circulation du bétail dans les routes, etc.	Des codes de conduite pour le transport adéquat des hommes et des biens en usage	MINEEATU	25000	2010-2013